

OPÉRATION PONCTUELLE "PROJET ÉCORCE" AU TITRE DES TRANSPORTS PARASCOLAIRES

**PÔLE AMÉNAGEMENT &
ENVIRONNEMENT**

**Direction de l'Environnement et de la
Mobilité**

**COMMISSION PERMANENTE
du 21 mai 2021**

**DELIBERATION
N° 2021-05-21-50**

La Commission Permanente du Département réunie à la Maison de la Charente-Maritime de La Rochelle, le 21 mai 2021 à 10h30, sous la présidence de M. Dominique BUSSEREAU, Président du Département,

Agissant par délégation de l'Assemblée Départementale (délibération du 2 avril 2015),

Considérant que, le dispositif ÉCORCE (Enquêter, Connaître, Observer, Rêver, Comprendre les Enjeux) lie par une convention le Département de la Charente-Maritime, l'Académie de Poitiers et le réseau Canopé (réseau du Ministère de l'Éducation Nationale qui édite des ressources pédagogiques transmédias pour la communauté éducative),

Considérant que dans le cadre du dispositif ÉCORCE, des sorties sont proposées pour les élèves de CM2 et de 6^{ème} afin de découvrir l'un des Espaces Naturels Sensibles du Département et ainsi, de les sensibiliser à la biodiversité et à l'environnement puis de mettre en œuvre une démarche scientifique,

Considérant qu'à ce titre, les collégiens du Collège de Tonnay-Boutonne et de Saujon découvriront le site du réseau des Échappées Nature de la Trézence le 10 et 11 mai 2021 (une classe de 6^{ème}),

Considérant qu'au titre du dispositif Écorce, un autre transport sera à organiser et à financer au mois de juin pour la découverte du site de la Trézence par les élèves de l'école élémentaire du Chay (CM2),

Considérant que le coût pour les deux sorties, du 10 et 11 mai 2021, est estimé à 350 € Toutes Taxes Comprises,

DECIDE de prendre en charge l'organisation et le financement du transport des collégiens à destination du site du réseau des Échappées Nature de la Trézence dans le cadre du dispositif ÉCORCE pour une dépense estimée à 350 € Toutes Taxes Comprises.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Pour le Président du Département,
Le Premier Vice-Président,
Lionel QUILLET